

DEC23268DAJ

Décision du 11 septembre 2023 portant prolongation des mandats de M. Fabrice DE RAEMAEKER et M. Patrice SOULE respectivement en qualité de Directeur et de Directeur adjoint de l'unité de service n°US1118 USRAVE

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

Vu le Code Rural et de la Pêche Maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 21 octobre 2020 (JO du 22 octobre 2020) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN en qualité de Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 22 mars 2021 portant nomination de Mme Carole CARANTA en qualité de Directrice Générale Déléguée à la science et à l'innovation pour une durée de quatre ans à compter du 1^{er} avril 2021,

Vu la décision du 22 mars 2021 portant délégation de signature au bénéfice de Mme Carole CARANTA, Directrice Générale Déléguée à la Science et à l'Innovation,

Vu la note de service n°2006-54 du 1^{er} décembre 2006 relative à la nomination des directeurs d'unité ou de leurs adjoints,

Décide :

Article 1 :

A compter du 20 septembre 2023 et jusqu'au 31 décembre 2024, M. Fabrice DE RAEMAEKER est prolongé dans ses fonctions de Directeur de l'unité de service n°US1118 USRAVE - Unité de Service Analyses Végétales et Environnementales.

Article 2 :

A compter du 20 septembre 2023 et jusqu'au 31 décembre 2024, M. Patrice SOULE est prolongé dans ses fonctions de Directeur adjoint de l'unité de service n°US1118 USRAVE - Unité de Service Analyses Végétales et Environnementales.

Fait à Paris, le 11 septembre 2023

P/ Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement et par délégation,

La Directrice Générale Déléguée à la Science et à l'Innovation,

Carole CARANTA

